



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 08 avril 2022 à 20 heures 00 minutes
Salle du Conseil Municipal – Place de l'Hôtel de Ville
Séance sans public (hormis presse) – Retransmission en direct
(Loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021)

Présents :

M. AMYOT Stéphane, Mme ARNOULD Carole, Mme BAROTTE Mauricette, M. BOULANGER Patrick, Mme CLEMENT-DEMENGE Agnès, Mme DA SILVA Maria Isabel, M. DEMANGE Michel, Mme DOLL Marie-Hélène, Mme FAIVRE Danièle, M. HANS Francis, Mme HERTELER Françoise, M. LABREUCHE Denis, Mme LAURENT Noëlle, M. LE ROUX Yves, M. LEVAIN Jean-Luc, M. MATHIEU Jean-Guillaume, M. PETIN Eric, Mme RENAUX Sandrine, M. TISSERAND Jean-Charles

Procuration(s) :

Mme MILLOTTE Nathalie donne pouvoir à Mme RENAUX Sandrine, M. BOLMONT David donne pouvoir à M. TISSERAND Jean-Charles, Mme ADAM Marie-Françoise donne pouvoir à M. DEMANGE Michel, M. VALENTIN Didier donne pouvoir à M. LE ROUX Yves, Mme VINCENT Armelle donne pouvoir à Mme FAIVRE Danièle

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme ADAM Marie-Françoise, M. BOLMONT David, Mme EL MAZIOUA Amani, Mme FERREIRA Deolinda, M. LAROCHE Rémi, Mme MILLOTTE Nathalie, M. VALENTIN Didier, Mme VINCENT Armelle

Secrétaire de séance : M. MATHIEU Jean-Guillaume

Président de séance : M. DEMANGE Michel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 18 03 2022 et l'ordre du jour de la présente réunion.

2022-015 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Vu l'article L. 2122-22 du CGCT et la délibération 2020-005 du 29 mai 2020, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE** des Décisions prises.

2022-016 – FINANCES LOCALES - BUDGET EAU - COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2022-017 – FINANCES LOCALES – BUDGET ASSAINISSEMENT – COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2022-018 – FINANCES LOCALES – BUDGET FORET – COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2022-019 – FINANCES LOCALES – BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2022-020 – FINANCES LOCALES – BUDGET EAU – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1^{er} Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et les crédits annulés.

2022-021 – FINANCES LOCALES – BUDGET ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1^{er} Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et les crédits annulés.

2022-022 – FINANCES LOCALES – BUDGET FORET – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1^{er} Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et les crédits annulés.

2022-023 – FINANCES LOCALES – BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1^{er} Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et les crédits annulés.

2022-024 – FINANCES LOCALES – BUDGET EAU – AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme présenté en séance.

2022-025 – FINANCES LOCALES – BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme présenté en séance.

2022-026 – FINANCES LOCALES – BUDGET FORET – AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme présenté en séance.

2022-027 – FINANCES LOCALES – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme présenté en séance.

2022-028 – FINANCES LOCALES – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES - 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE ainsi qu'il suit les taux des taxes locales pour 2022 :

Taxes	Bases prévisionnelles 2022	Taux 2022	Produit attendu
Foncier bâti	4 249 000 €	43.65 %	1 854 688.50 €
Foncier non bâti	77 800 €	31.48 %	24 491.44 €
Taxe habitation	143 543	11.74 %	16 851.95 €
TOTAL	4 326 800 €		1 896 231.89 €

2022-029 – FINANCES LOCALES – BUDGET EAU 2022

Le Conseil Municipal, à la majorité (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2) :

VOTE le budget de l'Eau 2022, tel qu'il a été présenté en séance.

2022-030 – FINANCES LOCALES – BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

Le Conseil Municipal, à la majorité (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTION : 2) :

VOTE le budget de l'Assainissement 2022, tel qu'il a été présenté en séance.

2022-031 – FINANCES LOCALES – BUDGET FORET 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE le budget de la Forêt 2022, tel qu'il a été présenté en séance.

2022-032 – FINANCES LOCALES – BUDGET PRINCIPAL 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE le budget Principal 2022, tel qu'il a été présenté en séance.

2022-033 – FINANCES LOCALES – DEMANDE DE SUBVENTIONS – DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) – CONSEIL DEPARTEMENTAL - ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOPTE l'opération et les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

2022-034 – FINANCES LOCALES – DEMANDE DE SUBVENTIONS - VIDEOPROTECTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOPTE l'opération et les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

2022-035 – FINANCES LOCALES – MARCHÉ POPULAIRE – TARIFS PRODUITS ET INSCRIPTIONS – CONDITIONS DE VERSEMENT A LA FFSP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE l'encaissement des produits des ventes de produits lorsque la FFSP en propose ainsi que les inscriptions par la régie d'avances et de recettes du service animation.

AUTORISE le reversement à la FFSP la part qui lui revient en fonction de l'évolution des tarifs (produits proposés à la vente et inscriptions).

DIT que la participation est gratuite pour les enfants de moins de douze ans.

2022-036 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE POUR LA GESTION DES SERVICES INCENDIE ET SECOURS (SIVUIS) – FISCALISATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

NE S'OPPOSE PAS à la fiscalisation de la contribution de la Commune au SIVUIS pour l'année 2022.

2022-037 – SDEV – COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

NE TRANSFERE PAS la compétence optionnelle « éclairage public » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026,

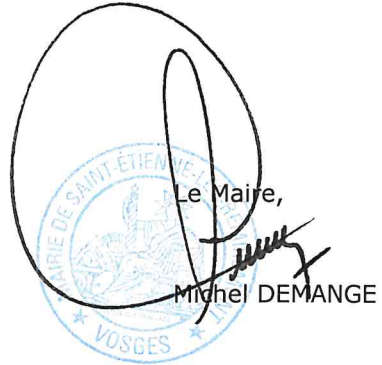
DECIDE de conserver la maîtrise d'ouvrage des investissements et la maintenance du réseau d'éclairage public.

2022-038 – SDANC – ADHESIONS - RETRAIT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SE PRONONCE POUR les nouvelles adhésions et le retrait.

Fin de séance à 21h10.

Le Maire,
Michel DEMANGE

